

LIENS

Nouvelle Série

Issn 0850 - 4806

Juillet 2020

N°29- Volume 1



Revue Francophone Internationale

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF)

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Sénégal

Liens

Nouvelle Série

Issn 0850 - 4806
Juillet 2020
N°29 - Volume 1



Revue de la Faculté
Des Sciences et Technologies
de l'Education et de la
Formation

Université Cheikh Anta Diop de Dakar - Sénégal

Liens

Nouvelle Série

ISSN 0850 – 4806
Juillet 2020
N°29 - Volume 1

Revue Francophone Internationale
Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la
Formation (FASTEF)
Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD)
Sénégal

B.P. 5036 Dakar – Fann / Sénégal
revue.liens@ucad.edu.sn

Directeur de Publication

Ousseynou THIAM

Directeurs Adjoints

Assane TOURE, Ndèye Astou GUEYE

Comité de Patronage

Ibrahima THIOUB, Professeur, Recteur de l'UCAD

Ibrahima DIOP, Professeur, ancien Doyen de la FASTEF

Amadou Moctar MBOW, ancien Directeur Général de l'UNESCO

Amadou Lamine NDIAYE, Professeur, ancien Recteur

Iba Der THIAM, Professeur, ancien Directeur de l'Ecole Normale Supérieure, ancien Ministre de l'Education Nationale

Comité Scientifique

Mamadi BIAYE, Professeur (UCAD, Sénégal) - Linda ALLAL, Professeur (Genève, Suisse) - Jean Emile CHARLIER, Professeur (Université Catholique de Louvain) - Jean Pierre CUQ, Professeur (Université de Nice Sophia Antipolis) - Fatima DAVIN CHNANE, Professeur (Aix-Marseille Université, France) - Souleymane Bachir DIAGNE, Professeur (UCAD, Sénégal), (Université de Montpellier, France) - Christian Sinna DIATTA, Professeur (UCAD, Sénégal) - Jean DONNAY, Professeur (FUNDP Namur, Belgique) - Kanvaly FADIGA, Professeur (FASTEF-UCAD, Côte d'Ivoire) - André GIORDAN, Professeur (Univ. de Genève, Suisse) - Mamadou KANDJI, Professeur (UCAD, Sénégal) - Jean-Marie DE KETELE, Professeur (FASTEF-UCAD, UCL, Belgique) - Marie-Françoise LEGENDRE, Professeur (Université de LAVAL, Québec) - Jean-Louis MARTINAND, Professeur (FASTEF-UCAD, CACHAN, France) - Mohamed MILED, Professeur (Université de Carthage, Tunisie) - Abdou Karim NDOYE, Professeur (FASTEF-UCAD, Sénégal) - Hamidou Nacuzon SALL, Professeur (FASTEF-UCAD, Sénégal) - Harouna SY, Professeur (FASTEF-UCAD) - Harisoa Tiana RABIZAMAHOLY, Professeur (FASTEF-UCAD, Sénégal) - Carla SCHELLE, Professeur (Université de Mayence, Allemagne) - Jean-Marie VANDER MAREN, Professeur (FSE, Université de Montréal, Québec) - José Luis WOLFS, Professeur (UCL, Belgique) - Eva L. WYSS, Professeur (Université de Coblence, Landau, Allemagne).

Comité de Lecture

Sénégal : Moustapha SOKHNA, (FASTEF-UCAD) - Oumar BARRY (FLSH-UCAD) – Sophie BASSAMA (FASTEF-UCAD) - Madior DIOUF (FLSH-UCAD) - Ousmane Sow FALL (FASTEF-UCAD) - Fatou DIOUF KANDJI (FASTEF-UCAD) - Boubacar KEÏTA (FST-UCAD) – Aboubacry Moussa LAM (FLSH-UCAD) - Mohamed LO (FASTEF-UCAD) - Aymerou MBAYE (FASTEF-UCAD) - Lat Soukabé MBOW (FLSH-UCAD) - Issa NDIAYE (FASTEF-UCAD)) – Papa Mamour DIOP (FASTEF-UCAD) - Boubacar NIANE (FASTEF-UCAD) - Mamadou SARR (FASTEF-UCAD) - Abou SYLLA (IFAN-UCAD) - Serigne SYLLA (FASTEF-UCAD) - Ibrahima WADE (ESP-UCAD).

Afrique : Urbain AMOA (Côte d’Ivoire) - Ahmed CHABCHOUB (Tunisie) Boureima GUINDO (Gabon) - Yvon-Pierre NDONGO IBARA (République du Congo) - Klohinwelle KONE (Côte d’Ivoire.) – Galedi NZEY (Gabon) - T. Jean Baptiste SOME (Burkina Faso).

Amérique : Guy PELLETIER (Canada)

Europe : Christel ADICK (Allemagne) – Mélanie DAVID (Allemagne) - Christian DEPOVER (Belgique) - Jacqueline BECKERS (Belgique) - Marcel CRAHAY (Belgique) - Cécile DEBUGER (Belgique) - Marianne FRENAY (Belgique) - Georges HENRY (Belgique) - Léopold PAQUAY (Belgique) - Marc ROMAINVILLE (Belgique) - Bernadette WILMET (Belgique) - Marguerite ALTET (France) - Pierre CLEMENT (France) - Danielle CROSS (France) - José FELICE (France) - Claudine TAHIRI (France)

Comité de Rédaction

Ousseynou THIAM (FASTEF-UCAD) - Assane TOURE (FASTEF-UCAD) - Ndéye Astou GUEYE (FASTEF-UCAD) - Harisoa T. RABIAZAMAHOLY (FASTEF-UCAD) - Souleymane DIALLO (INSEPS-UCAD) - Bamba D. DIENG (FASTEF-UCAD) - Mamadou DRAME (FASTEF-UCAD) - Manétou NDIAYE (FASTEF-UCAD) - Amadou SOW (FASTEF-UCAD) – Emanuel Dit Magou FAYE (FASTEF-UCAD).

Assistant Informatique

Mamadou Lamine KEBE

Assistante Administrative

Ndèye Fatou NDIAYE SY

SOMMAIRE

EDITORIAL	8
Harouna Sy	14
VIOLENCE A L'ECOLE : LE PIEGE DU NORMATIF	14
Ousséni Sore.....	32
POUR UNE APPROCHE CONTEXTUALISEE DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN CONTEXTE PLURILINGUE BURKINABE	32
Babacar Niane	48
LE WAÑÑ DANS L'ENSEIGNEMENT CORANIQUE AU SENEGAL	48
Boukaré Nacoulma	60
LES NOMS DE GUERRE DES CHEFS TRADITIONNELS MOOSE OU ZABUYA : ELEMENTS LINGUISTIQUES USUELS ENSEIGNES DANS LES ECOLES PRIMAIRES BILINGUES MOORE/FRANÇAIS AU BURKINA FASO	60
Koukoua Etienne N'gatta	72
L'INTERROGATION EN ABOURE	72
Oumar Dia	90
COMMENT REUSSIR L'INTRODUCTION DES LANGUES NATIONALES A L'ECOLE FRANÇAISE ?	90
Dionnodji Tchaine	100
ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE EN/DES LANGUES MATERNELLES TCHADIENNES. POURQUOI ET COMMENT REPENSER LA FORMATION DES MAITRES ?	100
Ousseynou Thiam.....	116
FRANCISATION, FRANCONISATION : LA LANGUE FRANÇAISE EN AFRIQUE	116
Justin Masandi Kisuku Lez	134
PROBLEMATISER LES PRATIQUES EVALUATIVES POUR UNE EVALUATION-SOUTIEN D'APPRENTISSAGE	134

<i>Pierre Baligue Diouf</i>	154
ANALYSE DIDACTIQUE D'OUTILS D'EVALUATION SOMMATIVE EN SVT A LA LUMIERE DE L'APC : CAS D'EPREUVES ADMINISTREES DANS LES INSPECTIONS D'ACADEMIE DE DAKAR ET SAINT-LOUIS	154
Ibn Habib Bawa	176
LA PROCRASTINATION SCOLAIRE, FACTEUR DE MAUVAISES PERFORMANCES DES ELEVES DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE ?	176
Ousmane Bâ, Souleymane Diallo, Amadou Anna Seye	190
L'IMPACT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT AU SENEGAL	190
Mouhamed Abdallah Ly	204
Y'EN A MARRE : LES OPTIONS LANGAGIERES D'UN MOUVEMENT CONTESTATAIRE	204
Bernard Kaboré, Issaka Sawadogo	220
DIRE LA DOULEUR EN SITUATION D'EXTREME VIOLENCE : CAS DE LA PRESSE ECRITE FACE AUX ATTENTATS TERRORISTES DU RESTAURANT CAPPUCCINO AU BURKINA FASO	220
Anatole Bére	232
DITS ET NON-DITS : ANALYSES LEXICOLOGIQUES ET SYNTAXIQUES DE SLOGANS POLITIQUES EN PERIODE DE CAMPAGNE ELECTORALE EN COTE D'IVOIRE	232
Assah N'Détibaye	250
LA REALITE DE LA CORRUPTION DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE TCHADIENNE	250
Kouadio Adolphe N'goran	268
LES COMMUNAUTES LIBANAISES EN CÔTE D'IVOIRE : EXEMPLE DES CHIITES (1921-2009)	268

Kouakou Kouamé.....	284
ETUDE EXPLORATOIRE DU PROCESSUS D'OCTROI ET DE REMBOURSEMENT DE CREDIT DANS LES ETABLISSEMENTS DE MICROCREDIT	284
Abdou Khadre Fall, Mamadou Tandiag Diaw, Abdou Rakhmane Fall, Babacar Mbengue.....	302
L'ELEVAGE DES PORCS DANS LA COMMUNE DE BAMBEY AU SENEGAL : CARACTERISTIQUES ET CONTRIBUTION DANS LES REVENUS DES MENAGES URBAINS.	302
René Ndimagh Diouf, Cheikh Faye	322
CARACTERISTIQUES DE L'ECOULEMENT ET DES EVENEMENTS EXTREMES (CRUES ET INONDATIONS) DANS LE BASSIN DU BAFING EN AMONT DE MANANTALI	322
Maguèye Ndiaye, Abdoul Ahad Lô	346
CHEIKH AHMAD BAMBA MBACKE UN MYSTIQUE MULTIDIMENSIONNEL.....	346
Mouhamed Moustapha Dièye, Alassane Sow	364
EGLISES EVANGELIQUES A DAKAR : MODES D'IMPLANTATION, MARCHANDISATION DE LA FOI ET PROSELYTISME	364
Secka Gueye	382
LE COUPLE MIXTE, ENTRE SYMPATHIE ET TENSION..	382

EDITORIAL

Contrairement à beaucoup de secteurs fortement indisposés par la COVID 19, la recherche scientifique en Afrique et ailleurs semble bénéficier des ressources nécessaires pour préserver son dynamisme. Pour preuve, *Liens Nouvelle Série*, revue éditée par la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (F.A.S.T.E.F.) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (U.C.A.D.) a reçu pour ce numéro 29 de juillet 2020 cinquante-cinq projets d'article. Les quarante-trois articles acceptés à l'issue d'un processus d'instruction et de révision rigoureux traitent de thématiques variées. Les cadres de recherches sont divers et confirment, s'il en est besoin encore la vocation internationale de la revue. Ce volume 1 rassemble 24 articles relatifs aux sciences de l'éducation (violence scolaire, contextualisation de l'enseignement en Afrique, formation des enseignants, évaluation des apprentissages, éducation physique et sportive) et aux disciplines fondamentales (économie, environnement, religion, littérature).

L'article qui ouvre ce volume est consacré à la violence en milieu scolaire, un phénomène complexe. Au-delà du constat de ses manifestations dans les établissements scolaires du Sénégal, Harouna Sy questionne la subjectivité du discours et l'objectivation de la recherche sur la violence scolaire. L'auteur définit la violence scolaire en discutant les conceptions punitive, répressive mais aussi pédagogique et trouve qu'il est important que la recherche n'occulte pas le contexte dans lequel elle est observée.

Sept contributions sont consacrées à la problématique de la contextualisation et de l'africanisation de l'enseignement. Ousséni Sore aborde la contextualisation de l'enseignement/apprentissage du français au Burkina Faso. Le chercheur montre la légitimité d'une approche nouvelle de l'enseignement de la langue française au regard de la complexité linguistique et socioculturelle du pays. Babacar Niane invite à réfléchir sur l'approche pédagogique du *waññ* appelé aussi *boole* ou mémorisation du Coran. Il explique cette science pédagogique, créée par des *kaany* (ceux qui ont mémorisé le Saint Coran) wolofs, au Sénégal, et met en exergue des méthodes d'enseignement intéressantes. A son tour, Boukaré Nacoulma étudie l'exploitation des noms de guerre des chefs traditionnels moose à travers l'éducation à la citoyenneté dans les écoles bilingues mooré/français. Au Burkina Faso, les programmes

d'enseignement participent à la valorisation de la culture mooaga. L'article débouche sur des propositions didactiques visant à promouvoir la citoyenneté. Quant à Koukoua Etienne N'gatta, son article porte sur l'interrogation en abouré, une langue kwa, parlée au sud-est de la Côte d'Ivoire. Ce travail d'intérêt linguistique et didactique actualise les recherches sur l'enseignement des langues africaines et la nécessité d'impliquer les chercheurs des sciences du langage. La réflexion proposée par Oumar Dia sur les expériences menées dans le système éducatif sénégalais démontre les étapes de l'introduction des langues nationales à l'école française. Mais, pour Dionnodji Tchaïne, la réussite de l'enseignement/apprentissage en/des langues maternelles est un défi majeur pour le système éducatif tchadien. La place des artefacts pédagogiques dans l'apprentissage et la qualité de la formation des enseignants méritent une attention particulière. Enfin Ousseynou Thiam aborde deux concepts : la francisation et la franconisation africaines. Sa contribution retient que l'offre linguistique et culturelle de l'enseignement de la langue française a beaucoup évolué et les bénéficiaires aussi. Le chercheur trouve que le rôle de l'institution scolaire, les nouveaux artefacts d'apprentissage de la langue, les défis de l'équité et de la qualité rendent compte de la complexité des contextes et de l'intégration effective de la langue française dans le patrimoine éducatif, linguistique et culturel des pays.

Un article explore la question de la formation. Justin Masandi Kisuku Lez présente une recherche sur la formation des enseignants du secondaire de Kinshasa, de la République Démocratique du Congo en interrogeant leurs pratiques d'évaluation formative. La recherche met en relief la mise en œuvre de stratégies lacunaires et l'insuffisance à soutenir les apprentissages des élèves. L'auteur trouve des contingences contextuelles qui rendent peu efficace cette pratique que la formation doit s'évertuer à prendre en charge.

Deux articles portent sur la question de l'évaluation. En examinant l'évaluation des apprentissages et les performances scolaires au Sénégal dans la discipline des sciences de la vie et de la terre (SVT), Pierre Baligue Diouf démontre la non-congruence des pratiques évaluatives avec le programme qui prône l'approche par les compétences (APC) dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire au Sénégal. Dans la même veine, Ibn Habib Bawa propose une contribution à la compréhension des performances scolaires des élèves

du second cycle du secondaire au Togo en s'intéressant à la procrastination scolaire. Les résultats portent sur les qualités psychométriques, la performance et le genre, croisés aux disciplines de Français et de mathématiques.

L'éducation physique et sportive (EPS) est questionnée par Ousmane Bâ, Souleymane Diallo et Amadou Anna Sèye. Ces auteurs interrogent précisément l'impact de la pratique de l'EPS sur le développement de l'enfant au Sénégal. Leur objectif consiste à vérifier si le développement de l'enfant se bonifie de l'apprentissage de l'EPS. Leurs résultats sont éclairants quant à la plus-value de l'EPS dans la construction cognitive, physiologique et sociale de l'élève.

Trois articles abordent des problématiques (socio)linguistiques émergentes. D'abord, Mouhamed Abdallah Ly répond à la question : comment la prouesse discursive des jeunes de « Y'en marre » a-t-elle pu se jouer de la surveillance du pouvoir, de la méfiance des élites ? Inscrite dans le domaine des sciences du langage, la recherche propose une réflexion sur la « vocalisation du désespoir des jeunes » et les ressources linguistiques de la contestation. Ensuite, Bernard Kaboré et Issak Sawadogo traitent la question de la caractérisation du discours de la presse écrite locale face à la souffrance et à la mort causées par les attentats terroristes. La stratégie discursive déployée par la presse écrite au Burkina Faso pour relater les faits de manière à susciter l'émotion auprès de l'opinion publique suite aux attaques du 15 janvier 2016 lui sert de matière pour analyser le discours des journalistes où l'émotion tient une grande place. Enfin, Anatole Bère tente de cerner les stratégies discursives des politiques lors des élections municipales du 13 octobre 2018 en Côte d'Ivoire précédées d'une période de campagne électorale marquée par l'usage de slogans à travers des affiches fréquentes. L'auteur les analyse et arrive à la conclusion que la plupart des slogans des candidats sont construits suivant une logique d'enrôlement d'une jeunesse qui représente une frange importante de la population électorale. La structure des slogans est y est étudiée pour comprendre les stratégies discursives qui les sous-tendent.

Cinq articles traitent de l'économie et de l'environnement. Assah N'Détibaye oriente sa recherche sur l'Administration publique tchadienne en y examinant la place de la corruption. La contribution explique que la crise de compétences et la crise financière actuelle font prospérer la corruption. Le cadre méthodologique est empirique et les résultats montrent que ce fléau fait écueil au développement

économique du pays et à l'efficacité gouvernementale. En revanche, Kouadio Adolphe N'goran explore l'expansion socio-économique et l'enracinement d'une communauté confessionnelle en Côte d'Ivoire. Son travail de recherche porte principalement sur les chiites libanais (1921-2009) et démontre que la construction et la préservation de leur harmonie et les racines de leur communauté se font à travers l'éducation. Cependant la proximité de cette communauté avec le Hezbollah est une entrave à leurs actions socioéconomiques. Kouakou Kouamé montre les implications sociolinguistiques dans l'analyse du risque de non-remboursement. Il se fonde son analyse sur la conjugaison des sciences du langage et celles de l'économie, la configuration, les profils sociolinguistiques (marché et emprunteur) et du recours à un interprète pour justifier sa thèse. A leur tour, Abdou Khadre Fall, Mamadou Tandiang Diaw, Abdou Rakhmane Fall et Babacar Mbengue mènent une recherche sur l'élevage des porcs au niveau de la commune de Bambey au Sénégal. Avec des données quantitatives, les résultats mettent en relief les caractéristiques socioéconomiques des éleveurs, la conduite technique, l'évaluation leurs performances économiques leur genre, leur âge moyen, les catégories socioprofessionnelles qui s'y intéressent, les modes de conduite, l'effectif total des porcs... Par ailleurs, réfléchissant sur l'environnement avec une approche géographique, René Ndimag Diouf et Cheikh Faye articulent les événements extrêmes, la variabilité climatique, le faible niveau de maîtrise des eaux et des mauvaises conditions de remplissage des réservoirs et les économies nationales des pays du sahel. Cet article analyse les caractéristiques de l'écoulement du bassin du Bafing en amont de Manantali et leurs implications sur les inondations dans les espaces environnants et la rentabilité de l'économie.

Deux articles sont consacrés à des sujets d'orientation religieuse. Celui de Maguèye Ndiaye et d'Abdoul Ahad Lô invite à la rencontre de Cheikh Ahmad Bamba Mbacké qui fut un soufi modéré, un ascète, rompu à la dévotion, attaché à la sunna du prophète. La création d'un ordre religieux confrérique appelé la Muridiyya, la quête de l'agrément divin, la pratique du soufisme rigoureux, conforme au Coran et à la sunna, la production intellectuelle, religieuse, en prose et en poésie, dans des domaines aussi variés sont étudiés pour mieux faire connaître Khadimu-r Rasul, le serviteur du prophète. Dans le même sillage, Mouhamed Moustapha Dièye et Alassane Sow partagent les résultats de leur recherche sur les stratégies d'implantation, des églises

évangéliques à Dakar. L'adaptation locale et le cosmopolitisme sont des composantes de leurs stratégies. La promesse de "Born Again", les activités d'aide, de prières et des séances de guérison facilitent la promotion de ces églises pentecôtistes. L'étude révèle que les églises tentent de contourner les contraintes liées aux codes d'attribution des lieux de culte, en misant sur la location et l'achat.

Enfin, Secka Gueye interroge les malentendus des rapports entre le Nord et le Sud, à partir d'une approche littéraire de *Mirages de Paris* et *Un Chant écarlate*. L'étude présente le couple mixte, met en relief l'élan de sympathie, dresse des portraits croisés avant d'exposer les tendances caricaturales qui traduisent des relations d'opposition dans un espace de rencontre de deux cultures qui appellent à l'intercompréhension, à l'interculturel.

En somme, ce premier volume traduit la vitalité de la recherche dans beaucoup de pays en Afrique et mutualise des cadres de référence méthodologiques essentiellement empiriques et producteurs de résultats probants. Il est complété par un second volume contenant des contributions aussi diverses que significatives sur les sciences de l'éducation et sur les disciplines fondamentales.

Ousseynou Thiam

Kouakou Kouamé

ETUDE EXPLORATOIRE DU PROCESSUS D'OCTROI ET DE REMBOURSEMENT DE CREDIT DANS LES ETABLISSEMENTS DE MICROCREDIT

Résumé

A partir de l'interrogation du complexe espace-temps-société semi-orale, exo-monoglossique, nous montrons dans cet article la nécessité d'accorder une importance particulière à la science linguistique dans l'analyse du risque de non-remboursement. Cette collaboration de la linguistique avec les sciences de gestion est d'autant plus justifiée et pertinente que dans ce type de société, la configuration et le profil sociolinguistiques du marché et de l'emprunteur induisent, lors de la négociation du prêt, le recours à un interprète qui, pour finir, s'érige en négociateur traître.

Mots-clés : Négociation bancaire, prêt bancaire, barrière linguistique, microcrédit, exo-monoglossie.

Abstract

From questions pertaining to the half-spoken space-time-society complex in exo-monoglossic context, we show the need to emphasize the particular importance of linguistics for the study of the risk of failure of repayment. This collaborative encounter of linguistics with sciences of management is all the more justified and relevant since in this type of society, the sociolinguistic configuration and profile of the market and loaner imply resorting to an interpreter during loan bargaining who finally turns into a treacherous (profit-making) negotiator.

Key words: bank negotiation, bank loan, linguistic barrier, microcredit, exo-monoglossia

Introduction

A partir d'une expérience vécue par deux institutions de microcrédit dans l'univers bancaire ivoirien, nous montrons dans cet article que l'analyse du remboursement de crédits en contexte exo-monoglossique, longtemps

étudiée sous le prisme des sciences mathématiques, peut s'accommoder de la science linguistique pour être encore plus efficace.

Dans le monde de la microfinance ivoirienne, le modèle de communication mis en place instaure l'absence d'un code partagé par toutes les parties prenantes. Ce phénomène qui est souvent source de nombreux conflits d'interprétation des textes entre emprunteur et prêteur, conduit à de nombreux refus de remboursement de prêts. Souvent imputée au phénomène d'aléa moral, nous montrons ici que cette contingence managériale procède de la barrière linguistique.

Après avoir établi un lien entre la sociolinguistique et la négociation bancaire, nous ferons l'état des lieux de l'analyse du risque de non-remboursement, la présentation de la méthode de recueil des données et les résultats de nos investigations sur le terrain. En prenant appui sur les derniers développements de l'analyse du discours, nous ferons enfin des propositions pour une indexation de la linguistique comme outil complémentaire d'aide à l'analyse du risque en contexte semi-oral, exo-monoglossique.

1. La négociation, facteur de risque de remboursement en contexte exo-monoglossique : théorisation socio-sémiolinguistique

Partant de la notion de figure telle que développée par Bernard Maris (1996) pour qualifier les nouvelles configurations du marché à travers la trilogie espace-temps-société, nous proposons d'en faire le point de départ pour décrire le processus de négociation du prêt collectif dans l'espace-temps-société semi-orale, exo-monoglossique ivoirien comme un fait sociolinguistique à l'origine du risque de non-remboursement. Pour y parvenir, une analyse sémantique instaurant une dialectique entre les notions de négociation et de risque est proposée dans cette partie. Ainsi, après avoir analysé la négociation comme un phénomène sociolinguistique, une autre analyse établissant une dialectique entre les notions de négociation et de risque est faite, avant d'en arriver aux éléments catalyseurs du risque de non-remboursement.

1.1. Du rapport de la négociation bancaire à la sociolinguistique

Si nous convenons que toutes les cultures ont connaissance de la négociation, nous notons cependant que chez les Romains, le mot négociation tel qu'il s'emploie aujourd'hui dans nos discours, tire ses

origines d'une lecture de la vie humaine que ceux-ci divisaient suivant deux axes¹ : l'*otium*, qui correspond à la sphère sociale des loisirs, de l'inaction, du temps libre et de l'oisiveté ; et le *negotium*, désignant tout ce qui relève du travail et particulièrement du commerce. Pour Lionel Bellenger qui souscrit à cette conception originelle, « étymologiquement, négociier (du latin *negotiari*) signifie « ne pas être oisif, faire des affaires ou ménager des arrangements » [tandis que] la négociation (du latin *negotium*) renverrait « aux affaires qu'il faut défendre » (2004, p.18). C'est pourquoi, négociier suppose, pour ce dernier, de gérer des contraintes, affronter des résistances ; alors que la négociation serait l'épreuve nécessaire pour établir des tensions contradictoires ou un point d'équilibre acceptable. Pour notre part, nous pensons que l'idée d'une conception de la négociation comme relevant de la rhétorique, de la dialectique et particulièrement de la sociolinguistique, et pouvant donc être décrite par celle-ci, tire ses fondements de cette définition proposée par Bellenger. En effet, si nous nous en tenons à Sylvain Auroux (1992), la rhétorique et la dialectique peuvent se définir comme « deux formes de la discussion contradictoires » aux effets perlocutoires visant à se conformer au vrai et au valide (la dialectique), et à l'effet recherché sur l'auditoire (la rhétorique). Kourilsky (1995, cité par Thierry Lefeuvre et al., 2004) confirme notre thèse, lorsqu'il compare la négociation à un jeu à somme positive pouvant être défini suivant l'expression : « je gagne si tu gagnes » ; ce qui, selon lui, fait de la négociation un acte de coopération. Acte hautement intellectuel, la négociation dans le cadre du prêt bancaire suppose le partage d'un code partagé par toutes les parties afin d'en maîtriser les contours, aussi subtiles soient-ils. C'est dire en définitive que la négociation est discours, c'est-à-dire un phénomène dont l'analyse ne peut se détourner de la sociolinguistique.

Une autre raison nous permettant de soutenir cette hypothèse, relève de la non accessibilité de la rhétorique bancaire ; un phénomène dû au cryptage de son langage. Pire encore, les clients de la microfinance ivoirienne étant issus pour la plupart du monde de l'informel, un monde qui rime avec l'analphabétisme et la non maîtrise de la langue française, la politique de l'exoglossie que pratiquent les IMFs fait de la négociation bancaire une opération difficilement maîtrisable par ceux-ci.

¹ Cf. Appel à communication du Colloque : « Négociation(s) » Techniques, valeurs et acteurs sociaux de la négociation », tenu le jeudi 10 décembre 2015, Paris La Défense, <http://docplayer.fr/3717492-Propedia-le-3s-cimeos-et-l-osi-negociation-s-techniques-valeurs-et-acteurs-sociaux-de-la-negociation.html>.

Le rapport entre la négociation et la sociolinguistique ayant été prouvé, passons à l'inventaire des éléments qui concourent d'une vue sociolinguistique à la consolidation du risque de remboursement.

Comme critère, nous notons d'abord que la négociation du prêt a lieu lors d'une demande de prêt/crédit. Nous l'assimilons par conséquent à un « dialogue significatif ». Un dialogue significatif est par définition réciproque ; il s'inscrit dans une relation où chacun fait preuve de compréhension empathique, relativement au contenu du message/discours, à sa clarté, aux intentions et aux buts recherchés par les protagonistes (Travelbee, 1978). Un détour à Lionel Bellenger (2004) montre aussi qu'en contexte unilingue, la négociation du crédit se fait au travers d'une confrontation directe entre acteurs, sans intermédiaires ; et dans la mesure où les acteurs partagent le même code, le risque lié au facteur langue est faible, voire inexistant puisque les différents acteurs parviennent à détecter les subtilités langagières que chaque partie essaie d'exploiter. Ce n'est pourtant pas le cas en contexte exo-monoglossique, comme le montre la section suivante.

1.2. De la négociation comme un phénomène à risques en contexte exo-monoglossique, semi-oral

Un contexte exo-monoglossique est un contexte où c'est la langue du colonisateur qui a le statut de langue officielle. En Côte d'Ivoire, le mythe de l'exoglossie instaure une diglossie déséquilibrée par l'entremise de la fiction républicaine. Ainsi, la langue du colonisateur, érigée au statut de langue officielle, occupe une position hyper-centrale ; autour d'elle, gravitent les langues nationales, ravalées au rang de langues de communication intra-ethnique.

Bien des auteurs (Zarrad & Debabi, 2010 ; Silva & Prado, 2014) ont décrit le processus de négociation avec la ferme conviction qu'elle subit l'influence de la culture. Décrivant son versant linguistique, Ana Maria Guerrero Angulo (2009) a, de son côté, insisté sur les connaissances générales sur la langue, sans toutefois omettre de porter son regard particulier sur les éléments comme la phonétique, le vocabulaire, et la grammaire. Malgré la richesse de ces travaux, on note cependant que dans le domaine bancaire, et surtout en contexte exo-monoglossique et semi-oral, l'étude du versant sociolinguistique de la négociation comme facteur participant à l'aggravation du risque de remboursement est pour le moment en friche.

Or c'est un truisme de dire que l'Ivoirien d'aujourd'hui a une double appartenance socioculturelle : il fait partie d'un système européen marqué par l'écriture (francosphère ou *occidentosphère*) et un système traditionnel africain fondé sur l'oralité (*négrospère* ou *afrospère*). Nous entendons donc par semi-oralité, cette situation transculturelle, c'est-à-dire à cheval sur l'écrit et l'oral qui caractérise le consommateur ivoirien. La négociation bancaire présente dans un tel contexte une nature mixte sur le plan sémiologique : étant écrite, elle est à la fois verbale et scripturale. Celle-ci fait d'elle un phénomène à risque. Pour Bernard Guerrien (2002), on entend par risque lorsqu'une des parties d'un contrat peut agir de façon à léser l'autre partie, soit parce que celle-ci est moins bien informée qu'elle, soit parce que le contrat est incomplet. Dans le cadre de la négociation du prêt au niveau ivoirien, le risque de non-remboursement est réel dans la mesure où la négociation se déploie dans une relation de type mandant-mandataire, qui s'apparente à une relation d'aide.

Une relation d'aide consiste, selon Joyce Travelbee (1978), en une série d'interactions planifiées et réfléchies entre deux personnes. Lorsque la relation d'aide est bien planifiée, fait remarquer celle-ci, elle rend l'accompagné de plus en plus capable d'affronter la réalité et de découvrir des solutions avantageuses à ses problèmes. Or, dans le monde de la microfinance ivoirien les emprunteurs s'en remettent à un accompagnateur qui, profitant de cette opportunité, s'érige en négociateur traître ou courtier sans que ces derniers ne s'en rendent compte très tôt. La relation d'aide devient alors un jeu de dupe à cause de cette figure que le négociateur-mandataire va acquérir au cours du processus.

Cet autre principe ayant été posé, on peut alors se demander pourquoi la demande de prêt prend une telle configuration ; qu'est-ce qui favorise ce comportement ? La réponse à ces questions permet d'aborder :

1.3. Les éléments catalyseurs du risque de non-remboursement

Véronique Rougès (2003) définit l'aléa moral comme une faible motivation de l'emprunteur à rembourser le prêteur. Selon elle : « En information parfaite et en l'absence d'opportunisme, la simple analyse du risque (qui résulte d'une analyse des données fournies par le client) devrait permettre à un banquier de savoir, aussi bien que son client, si celui-ci va (ou peut) rembourser le prêt. » En Côte d'Ivoire, pays miné par la semi-oralité et le multilinguisme, avec l'émergence de la microfinance, le management bancaire fait face à de nombreux conflits nés des interprétations divergentes entre institutions de microcrédit et clients des

closes régissant les contrats de prêts. Ces conflits débouchent souvent sur le non-remboursement. Souvent imputé à l'aléa moral, on ignore que ce phénomène est le fait de plusieurs paramètres. Ainsi, en référence au travail de Lefevre et al. qui soutiennent que : « dans toute négociation, la prise en compte du contexte socioéconomique est incontournable » (Lefevre et al., 2004, p. 189); à ceux de Cesaeu et Kouamé (2015a et b ; 2016), nous retenons trois types de facteurs relevant notamment de l'environnement économique, linguistique et culturel comme étant les principaux facteurs qui favorisent le risque de non-remboursement.

1.3.1. Les éléments catalyseurs du risque de non-remboursement de type économique

Comme éléments relevant de l'environnement économique, nous avons la standardisation des pratiques économiques qui donne une fonction grégaire aux langues nationales. Aussi, induit-elle un modèle économique du centre polarisant qui, à son tour, confère aux IMF's ivoiriennes un alignement sur le marketing des banques classiques.

- **La standardisation des pratiques économiques, catalyseur de la fonction transactionnelle grégaire des langues nationales**

La standardisation est la systématisation des connaissances, des pratiques et des attitudes. On distinguera ici deux pratiques standards à l'origine de l'exclusion des langues nationales des circuits économiques officiels. Ce sont le modèle du centre polarisant et l'alignement des banques à vocation sociale sur le marketing des banques classiques.

- **Le modèle économique du centre polarisant**

Par définition, un modèle économique du centre polarisant est un modèle qui organise l'économie en *hub and spokes*, c'est-à-dire autour d'un centre. Hérité des comptoirs de l'époque de la colonisation, il est aussi à l'origine d'une diglossie déséquilibrée structurant la fonction économique des langues sur le territoire ivoirien. Il s'agit de la position hypercentrale occupée par le français dans les circuits économiques, autour duquel gravitent les langues nationales avec une fonction grégaire.

- **L'alignement des IMF's sur le marketing des banques classiques**

L'alignement sur le marketing des banques classiques est non seulement la conséquence logique du paradigme de tutelle publique qui caractérise le

fonctionnement des entreprises ivoiriennes (capitalistes comme sociales), mais il est aussi dû à une méconnaissance de l'économie sociale et solidaire et de son idéologie. Admettre un paradigme de réflexion sous cet angle, revient ici à montrer la différence entre le marketing de l'économie sociale et solidaire et le marketing classique. Alors que le marketing des banques classiques est de l'ordre du transactionnel, c'est-à-dire, un marketing ayant une approche universaliste de la relation client, le marketing de l'économie solidaire propose une gestion qui, en rompant avec les standards, s'arrime aux dynamiques locales.

Ces considérations économiques induisent donc de prendre en compte la dimension sociolinguistique de la négociation comme élément catalyseur du risque de remboursement.

1.3.2. Les éléments catalyseurs du risque de non-remboursement de type sociolinguistique

Comme éléments, nous relevons le modèle de communication des IMFs, la nature sémiologique de la négociation et le profil des emprunteurs.

• Le modèle linguistique de la communication des institutions de microfinance ivoiriennes

En 1881 déjà, M. Félix Faure, Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies, adressait au gouverneur du Sénégal, une correspondance dans laquelle il insistait sur l'importance de la langue pour faciliter les échanges économiques (Bouche, 1966). « C'est par la connaissance de notre langue que les populations qui environnent nos postes arriveront à entretenir avec nous des relations suivies indispensables à la facilité des échanges (...). » (Bouche, 1966, p.231), écrit-il. Pourtant, au jour d'aujourd'hui, la communication bancaire ivoirienne reste encore réfractaire au recours des langues locales. Ce modèle linguistique de communication sur lequel se fondent aussi les IMFs ivoiriennes semble avoir montré ses limites vis-à-vis de la clientèle analphabète et de faible niveau en langue française. Il serait même, selon nous, l'une des principales raisons du relatif échec de cette microfinance en Côte d'Ivoire. Mais, au-delà du cas spécifiquement ivoirien, on peut remarquer que de manière générale, les banquiers sont conscients de la rigidité de leur langage ; que leur vocabulaire est trop difficile à saisir par les non-initiés et qu'une relation de confiance durable se construit d'abord sur une compréhension mutuelle. C'est fort de ce constat que nous interprétons la barrière linguistique générée par

l'exoglossie et la rigidité du langage bancaire comme un facteur déclencheur du risque de non-remboursement.

- **La nature sémiologique de la négociation**

La nature de la négociation du prêt influence aussi lourdement le risque de non-remboursement. En effet, l'alignement sur le marketing des banques classiques confère à la négociation dans le monde des IMFs une nature scripturale et linguistique. Au niveau linguistique, cette nature exige de l'emprunteur la maîtrise de la langue française. Quant à la nature scripturale de la négociation, elle exige de l'emprunteur la maîtrise de l'écriture. On remarquera que cette double nature de la négociation du prêt ne donne pas à l'emprunteur une proximité d'accès aux IMFs, compte tenu de son profil sociolinguistique, décrit dans les lignes qui suivent.

- **Le profil sociolinguistique de l'emprunteur**

Avec l'évolution des mentalités, bien des auteurs perçoivent la négociation comme une pratique qui s'est davantage technicisée. Pour Kourilsky (cité par Lefevre et al.) qui souscrit à cette thèse : « La démarche négociatrice ne se décrète pas. Elle s'apprend et suppose de l'entraînement. Elle s'inscrit, avant tout, dans une nouvelle vision des jeux du pouvoir et nécessite une profonde réactualisation de nos manières d'interagir face au désaccord. » (Lefevre et al., 2004, p. 189).

Par ailleurs, nous venons de montrer que la négociation bancaire exige de l'emprunteur la connaissance de l'écriture, puisque c'est un processus qui est toujours parachevé par un contrat, consigné dans un document. Servant de feuille de route pour les parties contractantes, ce document indique la somme prêtée, le délai de remboursement, les échéanciers et leurs montants. C'est donc dire que l'emprunteur doit avoir un minimum de compétences pour réussir une négociation aboutissant à un prêt dont le remboursement se fera sans accros.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC)² a dressé un tableau de neuf compétences essentielles servant à définir la capacité pour un individu de réussir un acte social. En convenons à la suite de RHDCC qu'un « bon négociateur de prêt en contexte semi-oral », doit avoir le profil sociolinguistique suivant (cf. tableau n°1 ci-dessous), il est évident qu'un analphabète qui sollicite un prêt ne pourra

² Fiche Info : Compétences essentielles,
www.centrefora.on.ca/sites/default/files/catalogue_fora/fiches_ch_1.pdf.

interpréter un document dans lequel sont consignées les différentes informations sur ledit prêt. Il se trouve alors à la merci d'un interprète dont il sollicitera l'aide, au regard de la tradition.

Tableau n°1 : les compétences essentielles de l'emprunteur en contexte semi-oral

Compétences essentielles recommandée pour l'emprunteur ivoirien	
Communication verbale ou capacité de raisonnement	Expression orale
	Compréhension orale
Lecture et écriture	Lecture de textes
	Utilisation de documents
Calcul	
Rédaction	

Source : RHDCC, adapté par l'auteur

- **La dimension socioculturelle de la négociation**

Dans *La division du travail social* Emile Durkheim (1893, cité par Garcet & Dalla Piazza, 2005) distingue deux types de solidarité sociale : celle des sociétés primitives où règne l'absence de division du travail et qu'il appelle mécanique, par opposition à la solidarité organique des sociétés modernes régies par la division du travail, dont les membres sont contraints de se spécialiser et de collaborer comme les parties d'un organisme. Quant à Thurnwald (1934 ; 1935, cité par Garcet & Dalla Piazza, 2005), il propose de différencier la réciprocité, propre aux sociétés primitives, de la rétribution typique des sociétés complexes modernes.

La perception socioculturelle que les acteurs font de la négociation et qui favorise le recours à un accompagnateur découle de cette conception des tâches sociales chez les peuples ivoiriens encore ancrés dans la tradition.

Peuples marqués par le communautarisme, pour prendre le prêt, les acteurs se constituent en réseau collaboratif, sur la base de liens familiaux ou par

amitié. Et du fait de sa connaissance de l'écriture et la langue française, et sur la base de la confiance placée en cet interprète, les emprunteurs s'en remettent à lui sans contrepartie financière.

Or, il semble que dans le processus de négociation du prêt collectif, le négociateur conjugue les formes de solidarité et d'échange décrites par Garcet & Dalla Piazza, comme on va le voir à travers l'expérience des deux IMFs choisies ici pour illustrer ce comportement. Mais auparavant, voyons comment la littérature spécialisée décrit l'analyse du risque de non-remboursement.

2. Analyse du risque de non-remboursement : état des lieux

Traditionnellement, l'analyse du risque de non-remboursement utilise diverses informations regroupées dans un dossier, appelé dossier de crédit. Pour constituer ce dossier, le banquier collecte des informations auprès du client, lors de la demande de crédit. Ces informations sont par la suite complétées par d'autres sources soit externes, soit internes lorsque le demandeur fait partie de la base des données clients de l'institution qui doit octroyer le prêt. Une fois ce document constitué, il permet au banquier, assisté généralement par un comité, de décider de l'opportunité d'accorder ou non le crédit, ceci, en fonction de la politique de risque et de rentabilité ainsi que la volonté stratégique de la banque. Il existe plusieurs méthodes quantitatives de gestion du risque de crédit. Ce sont le scoring, le système expert et les réseaux de neurones³. Elles permettent aux banques de capitaliser toutes les informations qu'il faut pour octroyer et surveiller le recouvrement des crédits. Pour Nakamura (1993, cité par Rougès, 2003), cette compétence bancaire en matière de crédit peut s'expliquer par le pouvoir de négociation des banques, leur expérience du crédit ou l'acquisition d'informations spécifiques du fait de leurs activités. D'autres ont émis l'idée selon laquelle l'étude des instruments bancaires de gestion du risque de crédit serait bénéfique à toute organisation qui peut être amenée à prêter (Rougès, 2003).

En Côte d'Ivoire, le risque de non-remboursement s'évalue suivant ces différentes méthodes. Ainsi, dans le cadre du prêt collectif, l'analyse du discours produit lors de la négociation est occultée au profit des éléments servant de garantie tels que les factures d'eau et/ou d'électricité, le plan

³ Pour plus de détails sur ces méthodes, nous renvoyons à Rougès (2003).

indiquant le lieu d'habitation, la visite du lieu d'habitation, la présentation des biens (meubles, appareils électroménagers, titres fonciers, etc.), l'ancienneté et l'expérience dans l'activité.

3. Méthode de recueil des données

Cette recherche, qui vise à comprendre l'influence des faits de langue sur le renforcement du risque de non-remboursement, a été possible grâce à une enquête réalisée auprès de deux agents de crédits de deux IMF : l'agence de la Première Agence de Microfinance (PAM) de Korhogo et celle du Réseau des Caisses Mutuelles d'Épargne et de Crédit de Côte d'Ivoire (RCMEC) de Tiébissou. La sélection par convenance de ces deux agents, qui constituent notre échantillonnage, procède des raisons suivantes. D'abord, il faut noter que cette expérience a été portée pour la première fois à notre connaissance par l'agent du RCMEC de Tiébissou en 2014, lors d'une enquête portant sur le fonctionnement de la langue comme vecteur de confiance dans la gestion de la relation client dans le secteur de la microfinance ivoirienne. Lorsqu'il nous est revenu l'idée d'en faire une recherche, nous nous sommes rendu à Tiébissou, en 2015 pour interroger cet agent. Nous constatâmes après cette rencontre que l'agent de crédit en tant qu'interface entre le *front office* et le *back office* de la banque, dispose d'une vue très large et profonde de ce phénomène. C'est ainsi que pour savoir si ce phénomène n'est pas spécifique à cette région, les questions adressées à l'agent de Tiébissou ont été soumises à l'agent de la PAM de Korhogo en 2016, et, ce, à cause de la position de pionnière de cette structure dans le secteur de la microfinance ivoirienne. Ces entretiens faits de questions de fait et d'opinion portent sur la récurrence de cette pratique, son rapport à la culture et la langue, le profil sociolinguistique des emprunteurs, leur rapport à la banque, les techniques de ruse utilisées par l'accompagnateur-traducteur, son statut socioprofessionnel. Pour reprendre Sid Ahmed Soussi ((2019), il s'est agi au cours de ces entretiens de leur donner la parole pendant la durée de l'enquête (une heure), en leur accordant toute la marge d'expression possible en lien avec l'objectif visé.

4. Verbatim décrivant la figure du négociateur traître

La figure du négociateur traître est dépeinte à travers le verbatim de chacun de deux interviewés⁴. Selon eux, à l'origine de cette figure multiforme, il y a :

- **L'influence de la culture :**

« Le Sénoufo ne sort pas. Compte tenu de ce fait, il ne sait pas parler français ni le dioula que presque tous les Ivoiriens sont censés connaître. Pour le Sénoufo, qui craint aussi la caution solidaire, aller en banque, c'est faire blanc. Il n'a pas non plus confiance en l'agent qui ne parle pas sénoufo comme lui, c'est pourquoi il se confie à un accompagnateur-interprète. » (INTER K)

- **La méconnaissance de notions élémentaires en banque :**

« Le leader arrive à gruger les autres membres du groupe qui ont une mauvaise appréciation du crédit. Par exemple, son utilisation, l'absence de projet fiable, la culture managériale du groupe. » (INTER T)

- **L'incompétence linguistique de l'accompagnateur :**

« Quant l'agent et le groupe font confiance à un interprète, c'est très dangereux car l'interprète ne restitue pas exactement ni la pensée du groupe, ni celle de l'agent ». (INTER K)

« Nous rencontrons beaucoup de problèmes avec les interprètes qui ne comprennent pas bien le français. C'est très dangereux. Nous, nous avons des crédits non recouverts parce des présidents de groupes qui ne comprennent pas bien le français, les ont induits en erreur. » (INTER K)

« Au temps où c'est les Français qui dirigeaient, l'annonce du recrutement disait : « NB. Savoir parler la langue locale. » (INTER K)

Les deux interviewés ont aussi dépeint les stratagèmes utilisés par le négociateur traître. Selon eux, la figure du négociateur traître varie : il peut être un citoyen quelconque qui fait partie du groupe de prêt, un homme politique, un agent de l'institution qui octroie le crédit, etc. Pour arnaquer les emprunteurs, il s'appuie sur l'asymétrie d'information, phénomène qu'il exploite à travers les stratagèmes suivants.

⁴ Lire INTER K : l'agent de gestion de crédit de la PAM de Korhogo, et INTER T : l'agent de gestion de crédit du RCMEC de Tiébissou.

Lorsqu'il est le leader du groupe, il peut se permettre de faire :

- **un ajout sur le montant demandé par l'emprunteur**

« Pendant la restitution des closes régissant le prêt, l'interprète ne dit pas aux autres ce que la banque a dit. Il arrive des fois où il ajoute un plus sur le montant qu'ils doivent rembourser. Ce sont les visites sur le terrain qui nous permettent de découvrir ces genres de phénomènes » (INTER K)

- **ne pas verser les cotisations des autres membres du groupe**

Soit en les détournant à d'autres fins :

« Il y a des interprètes qui font tout pour pouvoir être présidents de groupes, qui recueillent l'argent des autres membres, qui ne les versent pas mais s'en vont faire autre chose avec cet argent. » (INTER T) ;

Soit les utiliser pour payer son propre encours :

« Il y a des leaders qui utilisent ce que les autres cotisent pour couvrir leur prêt » (INTER T)

Le négociateur traître peut aussi être un homme politique qui se fait passer pour un donateur :

« Ce sont les hommes politiques qui utilisent cette méthode. A Tiébissou ici, je préfère taire les noms de la personne et du village, il y a un cas où un homme politique a pris un important prêt. Le prêt était accompagné d'une liste d'emprunteurs. Mais, il est allé le distribuer à ces gens en leur faisant croire que c'est un don qu'il leur faisait. » (INTER T)

5. La linguistique, complément d'outil d'aide à l'analyse du risque de non-remboursement en contexte semi-oral, exo-monoglossique ?

Avec l'approche transactionnelle de la négociation, des recherches antérieures ont insisté sur l'efficacité des banques dans l'évaluation des risques générés par ce processus. S'en est suivi alors une approche universelle du risque de non-remboursement, dite quantitative dont le soubassement théorique procède de l'idée que l'étude des instruments bancaires de gestion du risque de crédit pourrait être bénéfique à toute organisation prêteuse.

Or, contrairement à l'espace-temps-société unilingue, la négociation en contexte semi-oral et exo-monoglossique suit une voie indirecte. Dans ce contexte, la négociation instaure un dialogue de sourds entre les

protagonistes du fait, bien sûr, de la barrière linguistique, mais aussi de l'écriture. Ce qui induit le recours à un accompagnateur traducteur dont la figure s'apparente à celle de l'interprète hybride du temps colonial, dépeint par Malgorzata Tryuk (2013). Ainsi, profitant du profil socioculturel des emprunteurs, il va s'ériger en négociateur traître. On en arrive alors à des conflits d'interprétation des contenus des contrats entre les destinataires finaux et les agences. De nombreux crédits ne sont pas remboursés, d'autres ont pu l'être mais avec des difficultés. En Côte d'Ivoire, ce phénomène ternit l'image des IMF's auprès des populations analphabètes, compte tenu de sa récurrence.

Que pouvons-nous donc recommander afin que l'analyse du risque de non-remboursement soit encore efficace dans un tel contexte ?

Si de nos jours, dans les territoires outre atlantiques, quelques entreprises issues du secteur de la microfinance ont su développer des façons intéressantes et souvent originales de traiter les questions linguistiques (Caseau & Kouamé, 2015), en Côte d'Ivoire, rares sont les entreprises qui ont élaboré des modèles permettant de gérer les questions de langues de manière cohérente pour pouvoir répondre aux défis posés par la mondialisation et la diversité linguistique. Ces modèles, qui évaluent l'environnement en tant que déterminant managérial agissant sur la rentabilité et la survie de l'entreprise, ont pourtant établi une frontière rigide entre la linguistique et le monde de l'entreprise. Dans ces conditions, d'aucuns ne verraient pas l'intérêt d'accorder à la science linguistique une importance particulière dans l'analyse du risque de non-remboursement. Or, moins qu'un effet de mode, il apparaît de plus en plus évident que face à la diglossie déséquilibrée, le souci d'intégrer les questions linguistiques dans la gestion courante de l'entreprise est devenu une nécessité managériale pour les entreprises africaines.

Dans cette recherche, nous estimons que cette collaboration passe par l'érection de la linguistique en un système expert qui comprend la traduction, les analyses traditionnelle et automatique du discours.

5.1. De l'apport de la traduction

Nous recommandons la traduction car c'est un processus qui peut permettre de faciliter la compréhension mutuelle. Mieux, certaines IMF's ont développé en leur sein un modèle de communication fondée sur l'interprétariat qui les rapproche des clients vulnérables linguistiquement. Cependant, ce modèle qui est à encourager souffre de quelques

imperfections car elle n'exploite pas toutes les facettes du processus de traduction. A savoir : la rétrotraduction ou traduction inversée et la traduction parallèle. La rétrotraduction ou traduction inversée est un processus de traduction d'un document source dans une langue cible, puis la traduction de cette traduction, dans le sens inverse, vers la langue d'origine. On obtient alors une rétroversion du document source. Elle permet de vérifier la cohérence et le niveau de correspondance de la traduction avec l'original. Quant à la traduction parallèle, elle consiste à recourir à des traducteurs différents afin de trouver une version plus compréhensible du message.

5.2. De l'apport de l'analyse du discours

L'intérêt d'une prise en compte de l'analyse du discours (traditionnelle comme automatique) procède du regain d'intérêt que la problématique de l'analyse d'opinion connaît depuis un certain temps. Ainsi, d'un point de vue opérationnel, l'analyse des opinions passera par la création d'une base de données où est stocké le verbatim de l'interprète et ceux des autres membres du groupe dès l'entame des discussions sur le crédit. Ces données constitueront une ressource lexicale sur laquelle l'analyste s'appuiera pour repérer dans ces discours des termes d'opinions liés à la flatterie, au mensonge, etc. On fera recours à la dimension traditionnelle de l'analyse du discours quand le texte n'est pas grand. L'analyse automatique permettra, quant à elle, d'évaluer les corpus plus grands.

Conclusion

En partant du postulat qu'en contexte ivoirien la négociation de crédit est un phénomène sociolinguistique, nous nous sommes évertué à montrer dans ce travail que l'analyse du risque de remboursement ne peut se passer de la linguistique. La validation de ce postulat, qui a consisté à décrire la négociation telle qu'elle se présente dans l'espace-temps-société semi-oral et exo-monoglossique, montre que dans un tel environnement, la négociation du prêt est un processus qui exploite l'écriture et l'oralité. Pour la réussir, les emprunteurs linguistiquement plus vulnérables recourent à un interprète qui, pour finir, trahit la confiance placée en lui. Le risque de non-remboursement est alors aggravé. Comme solution à ce problème, l'étude, validée par une enquête menée auprès de deux agents de crédits, recommande l'indexation de l'analyse du risque à la traduction et à l'analyse traditionnelle, et automatique du discours. Nous ne doutons pas des limites de cette recherche, comme par exemple, le caractère très

restreint de notre échantillonnage qui n'intègre pas les entrepreneurs et chefs d'entreprise, victimes eux-aussi, de cette traîtrise.

Références bibliographiques

- Angulo, A. M. G. (2009). Piste pour un enseignement de la négociation interculturelle : le cas des étudiants français à l'école de commerce. *Synergies Pays Riverains de la Baltique*, 6, 169-180.
- Aucoin, L. (2008). *Compétences linguistiques et culturelles des organisations de sante, Analyse critique de la littérature*, Disponible sur infoveillesante.com, Consulté le 21/10/ 2015.
- Auroux, S. (dir.) (1992). *Histoire des idées linguistiques. Tome 1. La naissance des métalangues en Orient et en Occident*. Paris : Pierre Mardaga.
- Bellenger, L. (2004). *Les fondamentaux de la négociation. Stratégies et tactiques gagnantes*. Paris: ESF.
- Binet, L. (2015). *La septième fonction du langage. Qui a tué Roland Barthes ?*. Paris : Grasset.
- Bouche, D. (1966). Les écoles françaises au Soudan à l'époque de la conquête. 1884-1900. *Cahiers d'études africaines*, 6, 22, 228-267. DOI : <https://doi.org/10.3406/cea.1966.3066>, Consulté le 02/05/2016.
- Boukous, A. (1999). Le questionnaire. In : L.-J. Calvet et P. Dumont (dir.). *L'enquête sociolinguistique*. (pp. 15-24). Paris : L'Harmattan.
- Caseau, C. et Kouamé, K. (2016). La confiance dans la microfinance : le rôle de la proximité de langue. *Organisations & territoires*, 25, 1, 99-107.
- Caseau, C. et Kouamé, K. (décembre 2015). Proximité de langue et confiance. Un modèle financier gagnant? *Epistémé*, 14, 75-98.
- Caseau, C. et Kouamé, K. (décembre 2015). Le nouvel enjeu dans la communication de la microfinance. La langue de proximité comme capital de confiance. *Revue électronique internationale de sciences du langage sudlangues*, 24, 42-60, <http://www.sudlangues.sn/>.
- Ferrari, S. et al. (2008). Analyse d'opinion : discours évaluatif et classification de documents. Retour d'expérience sur deux approches ». *Atelier FODOP'08*, p. 23-36, www.lirmm.fr/~mroche/FODOP08/ArticlesFODOP08/Article3.pdf, Consulté le 14/05/2016.

- Garcet, M. et Dalla Piazza, S. (2005). *En marche vers un idéal social. Homme, individu, citoyen*. Paris : L'Harmattan.
- Guerrien, B. (2002). *Dictionnaire d'analyse économique. Microéconomie, macroéconomie, théorie des jeux, etc.* Paris : La Découverte.
- Kruchinina, A. (2009). Sciences du langage dans une filière non linguistique- substrat explicite d'un cursus de français de spécialité. *Synergies Roumanie*, 4, 139-146.
- Lamarque, É. (2011). *Management de la banque. Risques, relation client, organisation*. France : Pearson.
- Lefevre, T. et al. (2004). *Relation client*. Paris : Fourcher.
- L'Homme, M.-C. (2008). *Initiation à la traductique*. Montréal : Linguattech.
- Maris, B. (1996). Les figures du marché et le champ de l'économie des conventions. *Cahiers d'économie politique*, Hommage à Alain Barrère, 26, 183-209.
- Mendenhall, V. (1990). *Une introduction de l'analyse du discours argumentatif. Des savoirs et savoir-faire fondamentaux*. Ottawa : Les presses universitaires d'Ottawa.
- Mundutéguy, C. et Darses, F. (2007). Perception et anticipation du comportement d'autrui en situation simulée de conduite automobile. *Le travail humain*, 1, 70, 1-32, URL : www.cairn.info/revue-le-travail-humain-2007-1-page-1.htm. DOI : 10.3917/th.701.0001, Consulté le 02/10/2016.
- Rougès, V. (2003). *Gestion bancaire du risque de non-remboursement des crédits aux entreprises : une revue de littérature. Identification et maîtrise des risques : enjeux pour l'audit, la comptabilité et le contrôle de gestion*. mai 2003, Belgique, pp. CD-Rom, 2003. <halshs-00582816>, Consulté le 03/05/2016.
- Selva, C. (1996). *La PNL appliquée à la négociation*, ESF, Paris.
- Silva, A. de S. B. et Prado, J. S. (2014). L'approche de la négociation interculturelle entre le Brésil et la France. *C@LEA – Revista Cadernos de Aulas do LEA*, Ilhéus, 3, 26-37.
- Soussi, S. A. (2019). Les syndicats et l'immigration au Québec. L'intégration et l'accès aux structures comme innovation syndicales. (pp.

231-240). In : J.-L. Klein et al.. *Trajectoires d'innovations. Des émergences à la connaissance*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Thamain, J.-L. (2009). Anticiper en GRH, prévision et prospective, un diagnostic des pratiques et des représentations. *Revue management et avenir*, 2009/5, 25, 272-289.

Travelbee, J. (1978). *Relation d'aide en nursing psychiatrique*. (C. Tremblay-Duval, Trad.). Ottawa : Editions du renouveau pédagogique. (Œuvre originale publiée en 1969).

Tryuk, M. (2013). L'interprète en Afrique coloniale. Intermédiaire culturel et linguistique ou traître. *Synergies Pologne*, 10, 215-224.

Zarrad, H. et Debabi, M. (2014). *La négociation interculturelle : Proposition d'un cadre conceptuel de l'impact de la culture sur la négociation*. www.marketing-trends-congress.com/archives/2014/pages/PDF/339.pdf, Consulté le 16/07/2015.

Zhang, L. (2012). *Analyse automatique d'opinion : problématique de l'intensité et de la négation pour l'application à un corpus journalistique. Traitement du texte et du document*. Université de Caen, 2012. Français. <tel-00777603>, Consulté le 14/05/2016.

LES AUTEURS

BA Ousmane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

BAWA Ibn Habib, Université de Lomé, Togo.

BERE Anatole, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire.

DIA Oumar, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal.

DIALLO Souleymane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

DIAM Mamadou Tandiang, Université de Thiès, Sénégal.

DIEYE Mouhamed Moustapha, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

DIOUF Pierre Baligue, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

DIOUF René Ndimag, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

FALL Abdou Khadre, Université Alioune Diop de Bambey, Sénégal.

FALL Abdou Rakhmane, Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, Dakar, Sénégal.

FAYE Cheikh, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal.

GUEYE Secka, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

KABORE Bernard, Université Joseph Ki Zerbo, Burnika Faso.

KOUAME Kouakou, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

LO Abdoul Ahad, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

LY Mouhamed Abdallah, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

MASANDI KISUKU Lez Justin, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, République Démocratique du Congo.

MBENGUE Babacar, Université Alioune Diop de Bambey, Sénégal.

N'DETIBAYE Assah, Université de N'Djaména, Tchad.

N'GORAN Kouadio Adolphe, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

NACOULMA Boukaré, Université Joseph Ki-Zerbo, Burnika Faso.
NDIAYE Maguèye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
NIANE Babacar, l'Université de Thiès, Sénégal.
SAWADOGO Issaka, Université Joseph Ki Zerbo, Burnika Faso.
SEYE Amadou Anna, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
SORE Ousséni, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso.
SOW Alassane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
SY Harouna, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
TCHAIÏNE Dionnodji, Université de N'Djaména, Tchad.
THIAM Ousseynou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.